



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20 MARS 2019

Comité:

Présents: Pascal Maeder, Dominique Schmid, Tito Haarpaintner, Philippe Gueissaz, Stéphane Sigillo, M Olivier Guignard, représentant la Municipalité.

Membres du comité excusés : Vincent Adatte, Julien Reymond.

Salutations et remerciements

Le président Pascal Maeder ouvre la séance et remercie les personnes présentes.

1) Approbation du PV de la dernière assemblée générale

Le PV n'est pas lu, car il était à disposition sur le site internet du cinéma depuis un mois.
Le PV de l'AG du 28 mars 2018 est approuvé à l'unanimité.

2) Rapport d'activités de la Coopérative

Le président, Pascal Maeder fait le rapport suivant :

En 2018, à part l'entretien habituel du bâtiment, la coopérative n'a pas réalisé de travaux importants et nous n'avons pas dû faire face à de grosses casses inattendues. Je relèverai quelques travaux techniques qui auraient pu coûter cher, mais qui ont occasionné peu de frais, grâce au travail de bénévoles compétents :

- L'antique moteur de la ventilation qui datait des années 50 a été remplacé par Stéphane Sigillo, membre du comité.
- L'ampli de la boucle pour malentendants qui tombait souvent en panne et les haut-parleurs des deux caissons de basse derrière l'écran ont été remplacés et réparés par un spectateur du cinéma, M. Pierre-François Brand.
- Toute équipe des bénévoles a fait de nombreux travaux qui ne se voient pas toujours, le plus visible est la rénovation de la petite salle derrière le bar.

Un grand merci à tous ces bénévoles, trop nombreux pour que je les cite tous, qui prennent grand soin de votre cinéma !

Comme la mise en gérance des deux appartements du cinéma n'a pas permis d'éviter leur vacance et une perte de revenus en 2017 - mais avait au contraire occasionné des frais importants - la coopérative a repris leur gestion directement en septembre 2018, principalement avec l'aide de notre comptable Nathalie Clot.

La coopérative a fait un déficit limité en 2018, et nous ne prévoyons pas de travaux particuliers sur le bâtiment en 2019, dans le but d'équilibrer nos comptes.



2018 a aussi été l'anniversaire des 20 ans de la reprise du Royal par la Coopérative. Adeline a programmé au fil de l'année de nombreux événements avec des associations locales. Elle nous a aussi organisé une fantastique fête de 3 jours, début octobre 2018, avec 6 longs-métrages magnifiques, tous projetés en présence de leur auteur. Tout le comité de la Coopérative la remercie pour le travail supplémentaire qu'elle a fourni afin de rendre cet événement exceptionnel.

Pour conclure ce rapport, je tiens à tous vous remercier chaleureusement pour votre soutien : Les Communes de Bullet et de Ste-Croix, et aussi tous les bénévoles. Les Amis du Royal, les membres de la Coopérative, ainsi qu'Adeline et toute l'équipe de l'Exploitation !

Avant de passer aux comptes, nous allons tirer au sort un des derniers membres du « club des mille », ces prêts de 1000 francs accordés par des particuliers à la Coopérative, il y a fort longtemps, sont remboursés à raison d'un par année, mais uniquement si la coopérative a fait un bénéfice cette année-là.

Le tirage au sort désigne M Michel Borno, qui sera remboursé en 2019 si la Coopérative n'a pas de déficit.

3) Présentation des comptes et du bilan

Les comptes ont été préparés par Tito Haarpaintner, caissier, avec l'aide de Nathalie Clot, comptable, et de M. Brandt, le boursier.

Rapport du caissier

M Tito Haarpaintner présente et commente les comptes **-voir feuilles annexes-**

Le bilan 2018 est de 481'667,32 francs et le compte d'exploitation présente un déficit de 1'736,35 francs

Pas de questions.

Rapport des vérificateurs de comptes

Le rapport des vérificateurs est lu par M Olivier Renaud et demande d'approuver les comptes et de donner décharge au caissier.

Décharge au caissier

Les comptes sont approuvés et l'assemblée donne décharge au caissier à l'unanimité

4) Élections

Pascal Maeder a présenté sa démission du comité.

Il quittera ses fonctions à la fin de cette assemblée générale, après quelque 15 ans au comité dont 13 comme président de la coopérative.



Dominique Schmid a également annoncé sa démission comme secrétaire.

Aussi le comité se présente comme suit :

Vincent Adatte comme président « ad-intérim ».

Tito Haarpaintner comme caissier.

Dominique Schmid comme secrétaire « ad-intérim ».

Philippe Gueissaz, comme membre.

Julien Reymond, comme membre.

M Stéphane Sigillo comme membre, responsable du bâtiment.

M Olivier Guignard, représentant la Municipalité.

Le comité ainsi composé est élu à l'unanimité.

Pascal Maeder remercie Vincent Adatte d'avoir accepté de reprendre la présidence « ad-intérim », au moins pour l'année 2019. Pendant cette année, le comité va rechercher de nouveaux membres et réfléchir à son organisation future : les personnes intéressées peuvent prendre contact avec les membres du comité.

Philippe Gueissaz remercie au nom du comité Pascal Maeder pour son excellent travail comme président de la Coopérative.

Vérificateurs des comptes

M Olivier Renaud reste vérificateur. Mme Claudine Perrin se retire. Mme Christine Daigle se propose comme vérificatrice.

Ils sont élus à l'unanimité.

5) Divers

Pas de divers, ni de questions.

M Pascal Maeder clôt la séance à 19 heures 55.

Sainte-Croix, le 20 mars 2019

Le président
Pascal Maeder

La secrétaire
Dominique Schmid